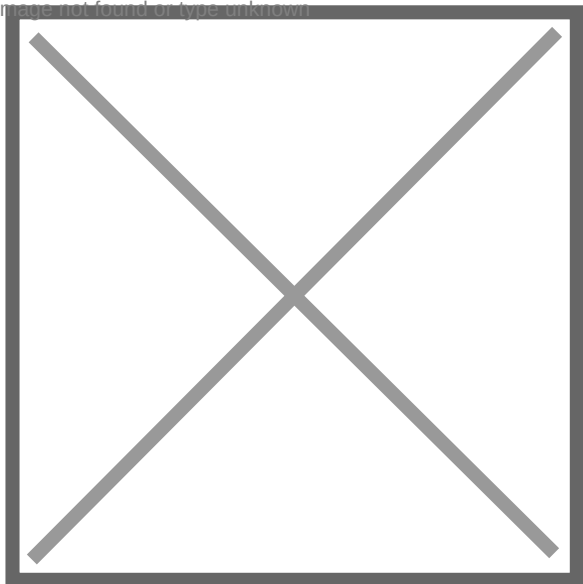


Image not found or type unknown



Conduire sans permis de conduire

Par **jose956**, le **05/05/2015** à **17:25**

[fluo]Bonjour,[/fluo] (formule de politesse indispensable)
Je n'ai pas le permis de conduire français, j'ai essayé de faire une validation de mon permis conduire péruvien malheureusement il n'y a pas d'accord entre la France et le Pérou.
J'aimerais savoir qu'elle est l'amende ?
Et aussi je voudrais savoir si j'aurais le droit d'obtenir le permis français après de faire le code ? je suis déjà inscrit pour faire le code et comme même, je voudrais savoir s'il y a d'autres complications par rapport à l'obtention de la nationalité française ?
Merci infiniment à tous

Par **Tisuisse**, le **05/05/2015** à **17:30**

Bonjour,
Pour la conduite sans permis, un dossier spécial a été créé en en-tête de ce forum.
Pour conduire en France, vous devez donc passer les 2 épreuves : code + conduite ; pour obtenir le permis français, le code seul est insuffisant.
En ce qui concerne l'obtention de la nationalité française, voyez votre préfecture, vous êtes ici sur un forum de droit routier.